

La consommation responsable des textiles

En matière de consommation des textiles, les choses bougent petit à petit !

Refashion nous conseille et nous guide durant toutes les étapes : la conception, l'achat, la réparation, l'utilisation, la réduction, et le recyclage de nos objets textiles.

Parce qu'il est important de remettre en question sa manière de consommer, qu'il s'agisse de réparer, de recycler ou de réutiliser, l'objectif est bien de limiter le gaspillage des ressources et de réduire notre production de déchets.

Re_fashion

Refashion est l'éco-organisme de la filière textile d'habillement, linge de maison, et chaussure. Il accompagne la transformation vers l'économie circulaire.

<https://refashion.fr>   @refashion.fr

Réparer



Soyons malins : si le vêtement a un accroc, un bouton qui se défait, une tache inlavable, réparons !

Recoudre, repriser, cacher habilement à l'aide d'un patch, de nombreuses petites choses à faire soi-même sont possibles.

Si je ne sais pas comment m'y prendre, il existe de nombreux tutoriels vidéos et articles pour aider à se lancer. Je peux aussi faire appel à des professionnels.

Réutiliser

Location, troc, friperies, dons, vente entre particuliers ... Il existe désormais un choix abondant d'alternatives pour se vêtir, ce qui permet d'éviter l'achat systématique de textiles flamboyants neufs.

En plus, un vêtement, avant d'être un déchet, peut être transformé : un jean peut devenir un short, une robe peut devenir un débardeur ... Soyons créatifs !



Recycler



Dans la Lettre d'information n°13, nous vous parlions du devenir des textiles recyclés, qui se transforment en nouveaux produits ou matériaux grâce au recyclage.

Pour être certain que mon déchet textile soit recyclé, je le dépose dans une benne de recyclage adapté : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Dans la benne, je peux déposer des textiles en bon état comme des textiles abîmés ou troués !
+ d'infos sur refashion.fr



Zoom sur ... les déchèteries

Nous avons remarqué que des erreurs de tri étaient effectuées sur certains bidons. On fait le point !

Déchets chimiques

Produits acides, produits pour le jardin ou encore bidons vides de combustibles de chauffage : ce sont des produits chimiques. Nous vous en parlions dans la Lettre d'information précédente, **ils sont à déposer en déchèterie !**



Déchets non chimiques

Bidons d'huile alimentaire, d'eau déminéralisée, de vinaigre ou encore de lave-glace ... Ces déchets là ne sont pas chimiques. Comme tout autre bouteille ou flacon en plastique, **ils sont à déposer vidés dans la benne jaune pour déchets recyclables.**



Modification horaires

La déchèterie de Belleville-en-Beaujolais est désormais ouverte le vendredi matin de 8h à 12h, la déchèterie de Villié-Morgon est désormais ouverte le samedi après-midi de 13h30 à 18h30 (horaires d'été), la déchèterie de Monsols est désormais **fermée** le vendredi matin.

Retrouvez la nouvelle grille horaires sur le site internet de la CCSB www.ccsb-saonebeaujolais.fr
(Onglet Environnement - Gestion des déchets - Les déchèteries)

	Belleville-en-Beaujolais	Juliénas	Saint-Didier-sur-Beaujeu	Villié-Morgon	Monsols
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					

8h - 12h 13h30 - 18h30 *

Actualité vente composteurs

Comme vous le savez sûrement, la CCSB vend des composteurs individuels à prix réduit. Malheureusement en ce moment la filière bois souffre d'une pénurie de matière première. Nous sommes en attente de livraison, si vous souhaitez acheter un composteur via nos services, il est donc toujours possible de le commander. Il faudra faire preuve d'un peu de patience avant de pouvoir le récupérer ! Retrouvez les bons de commande sur www.ccsb-saonebeaujolais.fr

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le service Gestion des déchets de la CCSB au 04 74 66 35 98 (accueil mairie) ou par mail à : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Consultez les lettres précédentes sur le site Internet de la CCSB www.ccsb-saonebeaujolais.fr